



Metz le 29 septembre 2020

## **Pourquoi l'intersyndicale Moselle refuse-t-elle de siéger au CTL aujourd'hui ?**

***Parce que le dialogue social est absent à la DDFIP Moselle !  
Ce mépris évident se répercute directement sur l'ensemble des collègues au quotidien.***

Nous n'avons aucune nouvelle de notre directeur depuis le mois de juillet, et pourtant, le démantèlement de nos services avance à marche forcée : réorganisation de l'accueil, fermeture de trésoreries, réorganisation de la délivrance des quitus, paiement chez les buralistes, indicateurs de transparence, autant de sujets déjà sur les rails, et sur lesquels notre aval est demandé...

Le directeur ne nous accorde qu'une demi-journée pour tous ces sujets brûlants : c'est dire la place accordée au dialogue social, et à la concertation.

Dans la même lignée, un CHS-CT finances exceptionnel sur la mise en place du protocole sanitaire et les conséquences de la crise de la COVID19 a été demandé fin août au Président du CHS-CT (accessoirement DDFIP de la Moselle). Cette demande a été balayée d'un revers de la main. Un CHS-CT n'aura lieu que le 12 octobre, sans groupe de travail préalable, et toujours sans protocole sanitaire à l'ordre du jour... Celui-ci réunissant la DDFIP, les Douanes et l'INSEE devra être débattu en 4 heures chrono .

Encore un exemple de dialogue social...

### **Et ce n'est pas tout :**

Les dates des CAPL de recours en évaluations n'ont toujours pas été fixées. Encore une fois la direction s'assoit sur les droits des agents à défendre leur carrière.

### **Et encore :**

La gestion des listes d'aptitude 2021 de B en A et de C en B n'est toujours pas définie. Les listes préparatoires doivent être remontées à la centrale avant le 15 novembre...

Y-aura-t-il réellement une CAP locale, et quand serons-nous prévenus ? Pour la direction, il n'y a, visiblement, aucune urgence à se pencher sur les promotions des collègues qui font tourner les services au quotidien.

## Et l'inventaire n'est pas clos :

Quand les collègues dont le service ferme au 1/01/2021 seront-ils informés de leur sort ? *Après tout, nous ne sommes que fin septembre...*

Et nos collègues du Centre de Service Bancaire de Metz : quand seront-ils au courant des décisions de la Caisse des Dépôts et Consignations et de ses conséquences sur leur avenir ? Une trentaine de personnes concernées.

Et nos collègues du Contrôle Fiscal : quelles suites seront données au groupe de travail national du 9 septembre 2020 ?

Et nos collègues des SGC (Service de Gestion Comptable) créés au 1/01/2020 : première conséquence du NRP, nous en attendons toujours le bilan critique.

Et le recrutement de contractuels : nous avons découvert par hasard que 7 offres d'emplois de catégories A, B et C pour la DDFIP Moselle, à pourvoir à compter d'octobre 2020 ont été mises en ligne (<https://www.place-emploi-public.gouv.fr/>). Ces emplois précaires ne seront pas comblés par des agents ayant réussi le concours, ou promus par liste d'aptitude.

Et les 2163 suppressions d'emplois au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Quelles conséquences pour les services, les missions et les conditions de vie au travail des collègues de la Moselle.

**Et comme on ne nous dit pas tout, d'autres projets sont sans doute déjà ficelés en Moselle...et prêts à nous être servis en 3 heures chrono !**

